

SYNDICAT SGEN CFDT LORRAINE 2023

Compte de résultat

Charges

	2023	2022
Charges d'exploitation (I)	116 009,04 €	97 160,54 €
Achats	3 830,23 €	2 117,07 €
Autres charges externes	15 376,90 €	13 398,39 €
Autres services extérieurs	33 773,51 €	39 258,83 €
Impôts et Taxes	0,00 €	0,00 €
Charges du personnel	24 134,02 €	24 035,53 €
Autres charges	38 894,38 €	18 350,72 €
Dotations aux amortissements	0,00 €	0,00 €
Charges Financières (II)	15 755,91 €	87,00 €
Charges Exceptionnelles (III)	0,00 €	0,00 €
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	131 764,95 €	97 247,54 €
Solde créditeur		
Excédent	7 408,17 €	14 149,09 €

Produits

	2023	2022
Produits d'exploitation (I)	136 706,06 €	105 939,88 €
Cotisations	88 109,07 €	98 376,39 €
Subventions	4 694,13 €	4 206,14 €
Autres produits	43 902,86 €	3 357,35 €
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €
Reprise des amortissements et des dépréciations		0,00 €
Produits Financiers (II)	2 405,26 €	1 161,82 €
Produits exceptionnels (III)	61,80 €	4 294,93 €
Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	139 173,12 €	111 396,63 €
Solde débiteur		
Déficit		

SYNDICAT SGEN CFDT LORRAINE 2023

Bilan

ACTIF					PASSIF		
ACTIF IMMOBILISE					FONDS SYNDICAUX		
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1		Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Fonds Propres	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Fonds syndicaux sans droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Total 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Réserves)	96 580,58 €	82 431,49 €
					Report à nouveau)	76 993,33 €	76 993,33 €
					Résultat)	7 408,17 €	14 149,09 €
ACTIF CIRCULANT					Autres fonds syndicaux	Net	N-1
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1	Fonds syndicaux avec droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Créances	3 899,84 €	0,00 €	3 899,84 €	10 205,59 €	Subventions d'investissement sur biens non renouve)	0,00 €	0,00 €
Total 2	3 899,84 €	0,00 €	3 899,84 €	10 205,59 €	Total 1	180 982,08 €	173 573,91 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1	PROVISIONS	Net	N-1
Disponibilités	184 919,37 €	0,00 €	184 919,37 €	172 728,03 €	Provisions	0,00 €	0,00 €
Total 3	184 919,37 €	0,00 €	184 919,37 €	172 728,03 €	Total 2	0,00 €	0,00 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1	Fonds dédiés	Net	N-1
Comptes de régularisation	1 237,39 €	0,00 €	1 237,39 €	0,00 €	Total 3	0,00 €	0,00 €
Total 4	1 237,39 €	0,00 €	1 237,39 €	0,00 €	DETTES	Net	N-1
					Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	0,00 €	317,41 €
					Dettes financières	0,00 €	0,00 €
					Dettes diverses	8 741,52 €	9 042,30 €
					Total 4	8 741,52 €	9 359,71 €
					Compte de régularisation	Net	N-1
					Total 5	333,00 €	0,00 €
					Total Passif	190 056,60 €	182 933,62 €

SYNDICAT SGEN CFDT LORRAINE

Annexe aux états financiers de l'exercice comptable 2023

Les états financiers de SYNDICAT SGEN CFDT LORRAINE se caractérisent pour l'exercice ouvert le 1erjanvier 2023 et clos le 31décembre 2023 par les données suivantes:

Total du bilan	190 056,60 €
Total des produits	139 173,12 €
Résultat de l'exercice	7 408,17 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de SYNDICAT SGEN CFDT LORRAINE :

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'exercice 2023, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant «rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail», et le décret n° 2009 – 1665 du 28 décembre 2009.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

SYNDICAT SGEN CFDT LORRAINE a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.3 Comptabilisation des produits et charges

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale. Les cotisations reviennent en intégralité au syndicat. Elles sont comptabilisées en produits après déduction des versements à d'autres structures.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

2. Informations relatives au bilan

Produits à recevoir

Produits à recevoir	
Total Produits à recevoir	3 899,84 €

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	
Total Charges constatées d'avance	-1 237,39 €

Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants:

Fonds Syndicaux	Montant au 01/01/2023	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2023
Réserves	82 431,49 €	14 149,09 €		96 580,58 €
Réserves Evénements pluri-annuels	0,00 €			0,00 €
Report A Nouveau	76 993,33 €			76 993,33 €
Résultat	14 149,09 €		6 740,92 €	7 408,17 €
Total Fonds Syndicaux	173 573,91 €	14 149,09 €	6 740,92 €	180 982,08 €

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ressources Annuelles

SYNDICAT SGEN CFDT LORRAINE a enregistré en comptabilité pour 139 111,32 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous:

Ressources courantes	
Cotisations	15 006,00 €
Reversement de cotisations	-73 103,07 €
Subventions	4 694,13 €
Autres produits d'exploitation	43 902,86 €
Produits financiers	2 405,26 €
Total des ressources courantes	139 111,32 €

3.2 Contributions en nature

SYNDICAT SGEN CFDT LORRAINE a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 6.0 personnes ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

SYNDICAT SGEN CFDT LORRAINE a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition d'un local de 0.0 m² et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.